



Budget 2021

L'année de tous les dangers

Toujours plus d'économies

Marie-Ange Magne, députée En Marche, rapporteure spéciale de la commission des finances pour la mission médias, livre, industries culturelles, souhaite que l'audiovisuel public accepte une coupe drastique dans son budget 2021 et « en même temps » que ses salariés soient contents.

Le budget 2021 pour l'audiovisuel public maintient donc la trajectoire d'économies engagée depuis 2018, malgré la crise sanitaire et ses impacts importants sur les finances des entreprises concernées.

Le budget 2021 de France Télévisions risque d'être très compliqué. Car si l'année 2020 est en passe de se terminer sur un déficit « contenu » de l'ordre de 10M€, c'est au prix de nombreux reports de charges sur 2021 (JO de Tokyo, poursuite de France 4 pendant 8 mois, sous-titrage de Franceinfo, décalage de sorties de films de cinéma, renchérissement du coût des fictions).

La crise sanitaire aura eu un effet « bénéfique » pour la direction de France Télévisions qui a réussi à plus que doubler son objectif de réduction d'emplois (de - 200 à - 416 ETP), principalement sur le dos des salariés non permanents qui ont été la véritable variable d'ajustement de la période.

Paradoxalement, 2021 devrait connaître un plus fort emploi des personnels non permanents afin d'assurer en année pleine les activités de France Télévisions. Dans le même temps, les besoins de financement sont énormes pour poursuivre le virage numérique et réussir la décentralisation de France 3 et des Outre-mer. Les objectifs de réduction

d'emplois vont donc s'avérer très vite incompatibles avec les développements envisagés.

L'angélisme en marche...

Mme Magne dit qu'elle sera « *attentive à vérifier l'état du dialogue social et des équipes des différentes chaînes de l'audiovisuel public, en central et dans les réseaux de « province »* (France Bleu, France 3). Avec un peu de « pédagogie » envers les syndicats à défaut de moyens adéquats pour le développement des entreprises ?

Comment réussir la régionalisation de France 3 ? Comment développer réellement les chaînes 1ères d'Outre-mer ? Comment financer la modernisation technologique de l'entreprise ? Comment assurer le financement des projets inscrits dans l'Accord du 7 mai 2019 ? Les 45 M€ de dotation exceptionnelle liée à la crise sanitaire ne suffiront évidemment pas. Autant de questions sur lesquelles la CGT interpelle tant la direction de France Télévisions que l'État, unique actionnaire de notre entreprise de service public.

Sauvons la culture

La CGT continuera donc d'exiger la révision de la trajectoire budgétaire en cours en annulant les économies demandées afin notamment de pouvoir assurer nos missions, comme le soutien massif au secteur de la culture, tant malmené par la crise sanitaire. Ainsi, il pourra s'exposer beaucoup plus sur nos antennes, par exemple au travers de captations réalisées avec nos moyens internes de fabrication.

Paris, le 9 novembre 2020